



Le Premier ministre haïtien Laurent Lamothe en voyage officielle en Cote d'ivoire est arrivé mercredi à Abidjan. Laurent Lamothe visitera au cours de son séjour, le Port autonome d'Abidjan. Le chef du gouvernement doit discuter avec les autorités ivoiriennes autour de la possibilité pour qu'Haïti puisse bénéficier de l'expertise des Ivoiriens en terme de gestion portuaire, a appris Haïti Press Network.

« Les Haïtiens souhaiteraient bénéficier du management portuaire de la Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire a un grand port. Haïti fait partie des Amériques, c'est une presqu'île avec autour beaucoup de mer. Et donc, ce secteur d'activité aussi fera l'objet de la signature d'une convention de coopération entre les deux Etats », avait déclaré lundi le consul honoraire d'Haïti en Cote d'Ivoire M. Oswald Louéké, lors d'une interview accordée à l'agence ivoirienne l'AIP.

M. Louéké avait indiqué qu'à travers cette démarche, Haïti envisage également de mettre en place un bon système fiscal, vue les difficultés rencontrés dans ce secteur.

De plus, le Premier ministre entend « s'inspirer de toutes les reformes sécuritaires enregistrées en Côte d'Ivoire, en vue de construire la stabilité dans leur pays », rapporte M. Louéké. Un protocole d'accord sera signé en ce sens entre les deux gouvernements, poursuit Oswald Louéké.

Les futurs accords qui découleront de la coopération entre la Côte d'Ivoire et Haïti, devront aussi permettre aux étudiants haïtiens de venir poursuivre leurs études dans les universités ivoiriennes, a informé le consul.

Laurent Lamothe qui effectuera un séjour de 48 heures à Abidjan, signera avec les autorités ivoiriennes plusieurs accords de coopération notamment, dans les secteurs de "l'éducation, l'agro-industrie, la sécurité, les réformes fiscales et le management portuaire". Il doit rencontrer vendredi les compatriotes vivant en Côte d'Ivoire au consulat honoraire à Cocody-Ambassade (Abidjan-Est).